

Transparents

Regarder la pauvreté en face

Fabrice Boulé, Lucerne
Caritas Suisse

SOCIÉTÉ

Les invisibles, les transparents... Deux termes que j'hésite à utiliser pour désigner les 735 000 personnes qui vivent en Suisse au-dessous du seuil de pauvreté (9 % de la population) et les quelque 600 000 autres qui se situent juste au-dessus.¹ Les « pauvres » ne sont pas invisibles, ni transparents. Ils et elles sont de chair et d'os comme tout le monde, ils et elles prennent le bus, font leurs courses, amènent leurs enfants à l'école. D'ailleurs, ces enfants sont aussi pauvres et ils sont visibles.

Toutes les personnes en Suisse qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leur empathie pour améliorer la situation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité rencontrent des femmes, des hommes, des jeunes gens et des enfants bien réels, palpables, visibles, qui ont des besoins, des aspirations et qui veulent prendre part à la vie sociale. Les intervenants sociaux de nombreuses associations, comme les fonctionnaires des services publics traitent de situations concrètes de détresse. Oui, les pauvres sont parmi nous et leur nombre augmente depuis 2014.

La meilleure façon de les voir est de ne pas détourner les yeux ou de changer notre façon de regarder les choses.

Si les mots que nous utilisons collectivement ont de l'importance, alors les « pauvres » ont gagné en visibilité avec la crise du coronavirus. Ainsi, l'Université des sciences appliquées de Zurich a fait de « précarité » un des mots de l'année 2021 en Suisse romande, après « iel » et avant « variants ».² Au printemps 2020, lorsque la pandémie s'est installée, les scènes de distribution de nourriture aux Vernets à Genève ont exposé au grand jour celles et ceux qui, par définition, n'apparaissent pas dans les statistiques : les sans-papiers. Des milliers de personnes qui font le ménage, des livraisons, qui travaillent sur les chantiers sans contrat, sans sécurité de l'emploi.

La pauvreté comme une déviance

Le temps où les enfants étaient élevés à leurs parents, juste parce que ceux-ci étaient pauvres, pour être placés dans des familles ou des institutions semble ainsi définitivement révolu.³ Mais cette volonté d'écarter ce qui est perçu comme une déviance existe encore. Elle se manifeste juste sous d'autres formes. Elle cherche toujours à nier une réalité qui contredit le discours rassurant d'une société qui permettrait à chacun de gagner selon ses efforts et son mérite. C'est l'invective récurrente contre les « profiteurs » de l'aide sociale, contre les « abuseurs », alors que ceux-ci sont statistiquement faibles.⁴

Quelques exemples suffisent à nourrir la machine des préjugés. Attirés par le spectaculaire, certains médias se font parfois les complices de cette distorsion. Ainsi, selon les configu-

Fabrice Boulé est responsable de la communication de Caritas Suisse pour la Suisse romande.

rations politiques cantonales, abaisser le niveau du minimum vital dans l'aide sociale est une tentation qui fait régulièrement surface. Ne pas recourir à l'aide publique à laquelle on a droit est aussi une forme d'invisibilité. On parle de 25 % des ayants droit qui s'abstiennent, par manque d'information, en raison de démarches trop compliquées ou par crainte de la stigmatisation. Il y a aussi celles et ceux qui y renoncent, car recourir à l'aide sociale mettrait en danger leur permis de séjour ou leurs chances de naturalisation.

Pour un monitoring national

« Il n'y a pas de lobby des pauvres en Suisse », aime à dire Hugo Fasel, ancien directeur de Caritas Suisse, espérant que le réseau Caritas comble ce manque. « On sait tout sur le nombre des vaches, on sait tout sur le nombre des poules, mais on sait très peu sur la répartition des revenus », ajoute-t-il. Le constat est là : la Suisse n'est pas avide de chiffres qui lui permettraient de se faire une image précise de la pauvreté sur le plan national. La Confédération ne se montre pas pressée de mettre en place un monitoring national, de coordonner l'analyse de cette pau-

vreté et d'investir des moyens pour la prévenir.

Avec le Programme national de lutte contre la pauvreté mis en place entre 2014 et 2018, elle avait pourtant renforcé ses efforts. Mais en avril 2018, le Conseil fédéral a décidé de restreindre son engagement à un minimum. Il a fallu la crise du coronavirus pour que beaucoup ouvrent les yeux. Ainsi, en été 2020, les Chambres ont chargé le Conseil fédéral de mettre en place un monitoring de la pauvreté afin d'observer son évolution - Caritas et la Haute école spécialisée bernoise de travail social avaient déjà développé pour leur part un tel modèle de monitoring de la pauvreté, afin de permettre aux cantons d'observer régulièrement et de manière comparative la situation de la pauvreté et son évolution.⁵

Des aménagements des assurances sociales et de l'aide sociale sont nécessaires. Le travail à plein temps, bien rémunéré et qui dure toute une vie active est un rêve qui s'estompe pour de plus en plus de personnes. Les femmes, surtout celles qui élèvent seules leurs enfants, sont particulièrement touchées par le temps partiel

En 2020, Marilia S., 46 ans, se retrouve au chômage forcé par la Covid. Démunie au point de ne plus pouvoir acheter à manger pour elle et sa fille, elle dépasse son sentiment de honte et demande de l'aide à la Caritas de sa région. Depuis, elle a retrouvé du travail et accepté de témoigner à visage découvert sur caritas.ch.
© Ghislaine Heger/
Caritas Suisse



Transparents

Regarder la pauvreté en face

imposé, qui n'assure ni un revenu suffisant ni une retraite correcte.⁶

Une base légale

La Constitution fédérale est explicite: la Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne bénéficie de la sécurité sociale et des soins nécessaires à sa santé; que les familles soient protégées et encouragées, et que toute personne capable de travailler puisse assurer son entretien par un travail qu'elle exerce dans des conditions équitables; que toute personne puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables; que les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes en âge de travailler, puissent bénéficier d'une formation initiale et d'une formation continue correspondant à leurs aptitudes, et que les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables, qu'ils soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique (*Constitution*, art. 41). L'article 12 édicte encore que «quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine».

Il est clair que les mesures exceptionnelles d'aide prises par la Confé-

dération, par les cantons, et aussi par des communes, durant la crise du coronavirus (qui n'est pas encore terminée) ont été efficaces. Sans l'extension massive du chômage partiel et sans les allocations pour perte de gain, de nombreuses personnes auraient sans doute été obligées de recourir à l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins.

Aline Masé, responsable des questions de politique sociale à Caritas Suisse, se montre ainsi plus positive pour l'avenir: «La crise du coronavirus montre que l'État peut apporter une aide rapide et simple lorsque c'est nécessaire. Il devrait donc être possible, en temps «normal» également, d'offrir à toutes et tous le soutien nécessaire. Le fait que la lutte contre la pauvreté soit à nouveau à l'ordre du jour politique est pour moi une petite lueur d'espoir. Peut-être ferons-nous un pas en avant ces prochaines années, au moins sur certaines problématiques.»⁷ ■

1 Chiffres de 2019, avant donc la crise du coronavirus, fournis par l'Office fédéral de la statistique, disponibles sur son site www.bfs.admin.ch/ et tirés de *SILC* (Statistics on Income and Living Conditions), une enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages en Suisse.

2 ZHAW, Communiqué de presse *Voici les mots de l'année 2021 en Suisse*, Winterthour, 7 décembre 2021.

3 RTS, *Temps Présent*, «Enfants placés, les dossiers de la honte», 23 avril 2015 (à voir sur rts.ch).

4 Fabrice Ghelfi, directeur général de la cohésion sociale du Canton de Vaud, sur RTS, *Échos de Vacarme*, 29 août 2021 (à voir sur rts.ch).

5 Prise de position de Caritas Suisse, *Monitorage de la pauvreté dans les cantons. Des données cantonales solides pour lutter contre la pauvreté*, 25.09.2020 (à lire sur caritas.ch).

6 Caritas, *Almanach social 2022: «(In)égalité: la pauvreté féminine»*, Lucerne, décembre 2021, 224 p.

7 Service de presse de Caritas Suisse, «Il doit être possible d'offrir un soutien aussi en temps normal», 16 décembre 2021 (à lire sur caritas.ch).